

CENTRE DE TRANSIT ADAŠEVCI

Observatoire des Camps de Réfugié-e-s Pôle Étude et Recensement des camps Zone Europe







CENTRE DE TRANSIT D'ADAŠEVCI

Localisation du centre

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CENTRE

POPULATION ACCUEILLIE

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

Législation Rôle de l'État dans la gestion du camp et politique d'accueil serbe Modalités d'accès au camp

LA GESTION DU CENTRE

Les gestionnaires du camp Les services assurés dans le camp

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Effectivité des services
La situation des personnes vulnérables
Certaines violations des droits humains observées
Situation sanitaire

SOURCES ET RÉFÉRENCES

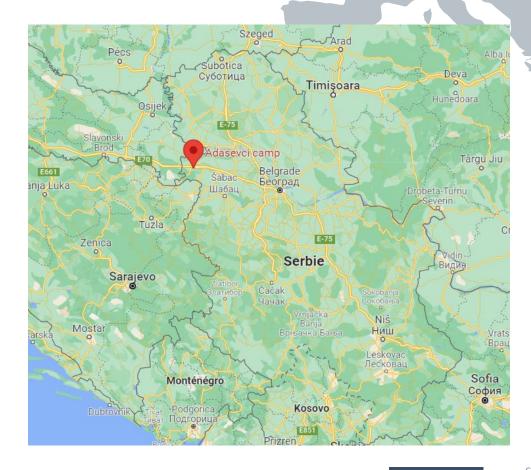
PAGE | 03 LOCALISATION |

Localisation du camp d' ADAŠEVCI



LE CENTRE D'ADAŠEVCI SE SITUE :

- le long de l'autoroute E-70, dans la région de Šid, au nord-ouest de la Serbie
- à environ 15 km de la frontière avec la Croatie et de la frontière avec la Bosnie-Herzégovine
- 45.042056, 19.261194



SOURCE: GOOGLE MAPS

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

Le centre d'accueil d'Adaševci a ouvert le 3 novembre 2015 [1] dans les bâtiments d'un ancien motel de l'autoroute E-70 reliant Belgrade à Zagreb [2]. Face à l'arrivée de nombreux réfugié-e-s en 2015 à proximité des frontières macédoniennes, hongroises et croates, la Serbie a mis en place des centres de transit comme Adaševci [3]. Ainsi, lors de son ouverture le centre n'était qu'une étape dans un voyage relativement rapide à travers la Serbie vers la frontière croate. En 2015, les personnes arrivant à Adaševci ne restaient que quelques heures dans l'attente d'un bus qui les menaient à la gare de Šid, où ils prenaient un train pour la Croatie. [4]

En 2015 et en 2016, la Serbie devient un pays de transit entre la Turquie et la Grèce et les pays membres de l'Union Européenne, notamment l'Allemagne. La Serbie partage entre autres ses frontières avec la Hongrie, membre de l'UE et de l'espace Schengen, et avec la Croatie, membre de l'Union sans être membre de l'espace Schengen mais dont la frontière nord avec la Slovénie donne un accès à cet espace de libre circulation. [5]

Cette route migratoire des Balkans a cependant été progressivement fermée. Le 15 septembre 2015, la Hongrie ferme sa frontière, redirigeant la route migratoire vers la Croatie et la Slovénie, en passant par la région de Šid où se trouve Adaševci. En novembre 2015, la Macédoine, la Croatie, la Slovénie et la Serbie restreignent le passage aux frontières, et depuis le 9 mars 2016, la route des Balkans est déclarée officiellement fermée par les pays de transit. L'accord entre la Turquie et l'UE du 18 mars 2016 [6] accentue la diminution des arrivées en Serbie, bien que le pays reste relativement ouvert par rapport à ses voisins, devenant un « Etat tampon ». [7]

Les réfugié-e-s accueilli-e-s à Adaševci souhaitent encore poursuivre leur voyage vers la Croatie, en franchissant la frontière illégalement seuls ou avec l'aide des passeur-se-s, qui ont prospérés depuis la fermeture de la route migratoire [8]. Cependant, les refoulements par la police croate sont devenus réguliers et violents [9].

La création et les renforcements des frontières sur la route des Balkans ont entrainé un allongement du séjour des personnes en Serbie et dans des centres d'accueil conçus initialement comme simple lieu de transit, comme celui d'Adaševci [10].



PAGE | 05 CONTEXTE |

LA POPULATION ACCUEILLIE

| NATIONALITÉS PRÉSENTES DANS LE CAMP :



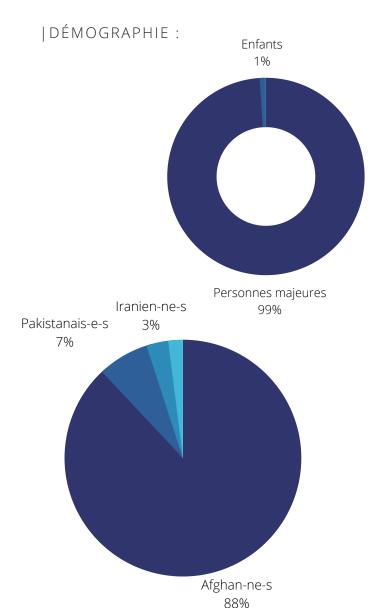




Aghan-ne-s

Pakistanai-e-s

Iranien-ne-s



Fin janvier 2020, l'UNHCR avait comptabilisé une large majorité d'hommes parmi les personnes accueillies, et peu d'enfants [11]. De manière générale, une diminution du nombre de familles transitant par la Serbie a été observée depuis la fermeture des frontières, les familles préférant rester en Turquie et en Grèce [12].

Les personnes hébergées à Adaševci fin janvier 2020 venaient en majorité d'Afghanistan (88%), puis du Pakistan et d'Iran. L'UNHCR précisant qu'il n'y avait aucune personne originaire de Syrie, d'Irak et du Bangladesh à Adaševci contrairement à d'autres centres où elles sont nombreuses. [13] Début mai 2020, l'UNHCR recensait, dans l'ensemble des centres d'accueil serbes, toujours une majorité d'Afghan-ne-s, de Syrien-ne-s et de Pakistanai-e-s, puis des Bangladai-e-s, des Irakienne-s, des Iranien-ne-s, des Marocain-ne-s et des Palestinien-ne-s [14].

Le nombre de personnes accueillies fluctue en fonction des saisons. Les traversées, à présent irrégulières, des frontières étant plus difficiles en hiver, elles augmentent au printemps et en été, [15] notamment pour les familles [16].

Le nombre de personnes accueillies à Adaševci a augmenté de 888 [17] à 1148 entre janvier et fin mars 2020, en raison notamment de l'arrivée de 2000 personnes venant de camps informels [18]. Le 5 avril, l'UNHCR comptabilisait 1142 personnes accueillies dans le centre, puis 1081 personnes le 19 avril [19] et 1050 personnes le 3 mai [20].

LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

La plupart des personnes hébergées dans les centres d'accueil serbes ont initié une procédure d'asile [21], l'affectation à un centre étant liée à l'ouverture d'une procédure [22]. Cependant la procédure est difficile à accomplir et de nombreuses personnes abandonnent [23], certaines personnes hébergées ne sont donc pas demandeur-se-s d'asile [24].

LÉGISLATION

La loi sur l'asile et la protection temporaire énonce en grande partie la procédure de demande d'asile, qui est menée auprès du Bureau de l'Asile. La procédure se divise en deux étapes, en débutant par un premier enregistrement auprès d'un agent du ministère de l'Intérieur, souvent un officier de police, auprès duquel la personne déclare son intention de demander l'asile en Serbie. À l'issu de l'enregistrement, la personne reçoit un certificat d'enregistrement de cette intention. Elle doit alors rejoindre, dans un délai de 72 heures, le centre d'accueil qui lui a été affecté sous peine de ne pouvoir poursuivre la procédure. [25] La deuxième étape correspond à la soumission d'une demande d'asile auprès du Bureau de l'Asile dans les 15 suivants la réception du certificat d'enregistrement, avec un allongement possible du délai de 8 jours en cas de retard du Bureau. Cette étape ne peut se faire qu'au Bureau de l'Asile de Belgrade ou auprès des officiers du Bureau présent dans les cinq centres d'asile du pays et non dans les centres de transit et de réception, comme celui d'Adaševci, ce qui nécessite un changement d'hébergement au cours de la procédure. [26] Une réponse à la demande est normalement donnée dans les 3 mois, ce délai peut aller jusqu'à 12 mois au maximum. [27]

Au-delà de 9 mois de procédure, un permis de travail peut être accordé au demandeur d'asile [28].

L'accueil des demandeur-se-s d'asile est assuré par le Commissariat serbe aux réfugié-e-s et aux migrations (CRM), dans les 5 centres d'asile et les 15 centres de transit et d'accueil dont celui d'Adaševci [29].

Durant la crise sanitaire de la Covid 19, les procédures d'asile sont suspendues et la validité des certificats a été allongée par une décision du gouvernement serbe du 24 mars 2020, Décision sur le statut des ressortissants étrangers en République de Serbie pendant l'état d'urgence, état d'urgence entré en vigueur le 15 mars 2020 [30].

RÔLE DE L'ÉTAT DANS LA GESTION DU CAMP ET POLITIQUE D'ACCUEIL SERBE

Entre 80% et 90% des migrant-e-s présent-e-s en Serbie sont hébergé-e-s dans des centres étatiques [31]. Le système d'accueil serbe est composé de deux types de centres, 5 centres d'asile et d'actuellement 15 centres de transit et d'accueil dont celui d'Adaševci. Lorsque la route migratoire des Balkans était encore ouverte ces deux types de centres présentaient des différences, mais aujourd'hui ils servent tous les deux d'hébergement à des personnes réfugiées [32].

Le ministère de l'Intérieur a tout de même tendance à héberger les personnes qui souhaitent continuer leur voyage dans les centres comme Adaševci et à réserver les centres d'asile aux personnes qui souhaitent vraiment demander l'asile, la procédure ne pouvant pas s'effectuer en centre de transit [33].

À l'arrivée en centre, le CRM enregistre les réfugiées hébergée-s dans chaque centre, indépendamment de la procédure d'asile. Il est donc possible que certaines personnes hébergées n'aient entamées aucune démarche en Serbie ou qu'elle ait pris fin. [34] Il existe, en effet, une certaine tolérance sur l'accueil par les centres de transit de personnes sans situation administrative claire en Serbie [35], notamment après la forclusion [36] des délais de la procédure d'asile [37].

En tant qu'Etat tampon avant l'UE, le système d'accueil serbe est davantage centré sur l'accueil humanitaire [38] que sur la politique nationale d'asile. Cette approche permet dans une certaine mesure le maintien informel d'une route migratoire des Balkans. Cette idée est confortée par la localisation des camps à proximité des frontières, comme à Adaševci [39]. En effet, de nombreux réfugié-e-s hébergé-e-s dans ces centres souhaitent poursuivre leur voyage et non pas rester en Serbie [40].

MODALITÉS D'ACCÈS AU CAMP

Le centre d'Adaševci est un centre ouvert, comme la plupart des centres serbes. Il est possible pour les personnes hébergées de sortir et de quitter le centre plusieurs jours, notamment pour tenter de rejoindre la Croatie. Cette liberté de mouvement permet, entre autres, aux personnes de revenir dans le centre après un refoulement par les autorités croates. [41]

Cependant, en raison de la crise sanitaire du Covid 19, le gouvernement serbe a instauré une restriction drastique des mouvements, fermant les centres par la Décision relative à la restriction temporaire de la circulation des demandeurs d'asile et des migrants en situation irrégulière hébergés dans des centres d'asile et d'accueil en République de Serbie du 16 mars 2020 [42]. Il existe tout de même certaines exceptions à la discrétion du CRM dans chaque camp, notamment pour raisons médicales. Ce confinement total a été imposé aux centres d'accueils alors même qu'un confinement général n'a pas été instauré en Serbie. Cette mesure ne touchant donc que les personnes migrantes hébergées dans les centres, le Belgrade Centre of Human Rights (BCHR) dénonce une discrimination flagrante contraire à la CEDH. [43]

LA GESTION DU CAMP

LES GESTIONNAIRES DU CAMP



Le Commissariat aux réfugié-e-s et aux migrations (CRM) est le gestionnaire principal du centre. Il assure la gestion administrative, l'hébergement et l'hygiène. Il assure un contrôle des risques sanitaires et d'hygiène sur la nourriture et l'eau [44]. Le CRM gère également la protection des personnes hébergées en assurant un enregistrement de celles-ci, indépendamment de l'enregistrement d'une procédure d'asile [45]. Le CRM fournit de manière partielle aux personnes hébergées des produits de première nécessité.





• Ministère de la Santé :

L'Etat serbe intervient également dans le centre à travers le ministère de la Santé qui assure les services médicaux et le ministère de l'Education, des Sciences et du Développement Technologique à travers la scolarisation dans les écoles locales des enfants hébergés. [46]

• Agence des Nations Unies pour les réfugiés :

L'UNHCR assiste le CRM dans la protection des personnes hébergées, notamment en fournissant des informations sur la procédure d'asile. L'UNHCR soutient de nombreuses autres activités, comme le transport des enfants à l'école, un service de coiffeur et de barbier avec le Dansih Refugee Council (DRC). [47]



• Organisation Internationale pour les Migrations :

L'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) offre aux personnes hébergées une assistance juridique, notamment sur le retour volontaire. [48]





• Belgrade Centre of Human Rights:

L'ONG serbe Belgrade Centre of Human Rights (BCHR) visite régulièrement les centres, fournit une assistance juridique gratuite et représente des demandeurses d'asile au cours de leur procédure. [49]

• SOS Children's Villages Serbia:

L'ONG SOS Children's Villages Serbia assure, au sein du centre d'Adaševci, les services de protection des enfants et d'aide aux familles et la gestion de plusieurs espaces prévus pour les enfants, les familles et les jeunes. [50]











• Consortium d'ONG avec le soutien du fond Madad:

Le fond européen Madad, initialement crée pour répondre à la crise syrienne, finance en Serbie un consortium d'ONG (CARE International, Caritas, Oxfam, la Croix Rouge serbe), avec le soutien de l'OIM, dans le cadre d'une opération de « renforcement de la protection et de la sécurité alimentaire pour les migrant-e-s et réfugié-e-s dans les Balkans de l'ouest ». [51] Ces ONG fournissent les repas dans les centres, dans le respect d'un protocole, assurant l'hygiène et la qualité nutritionnelle, imposé par le fond Madad. CARE International est citée par l'UNHCR et par différents articles [52] comme l'ONG qui assure la distribution de nourriture à Adaševci avec le soutien du fond Madad. [53] Le consortium apporte aussi un soutien juridique aux migrant-e-s, des services d'interprètes et de soutien psychosocial. [54]

• Operation Mobilisation International:

L'ONG évangélique OM International (Operation Mobilisation), composée de bénévoles étranger-ère-s, assure aussi un service de restauration, en servant tous les jours des boissons chaudes. L'ONG gère aussi le service de laverie dans le centre. [55]





• Tzu Chi:

L'ONG taïwanaise et bouddhiste Tzu Chi fournit des articles non alimentaires en complément du CRM [56], des vêtements, des chaussures et des produits d'hygiènes. L'ONG a également organisé des activités, notamment sportives. [57]

SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP

La plupart des informations sur les services assurés au centre d'Adaševci sont issues d'un document de l'UNHCR de janvier 2020 [58] et sont complétées par des rapports plus anciens de l'UNHCR et des articles des ONG elles-mêmes.

« Les demandeur-se-s d'asile hébergé-e-s en centres ont le droit à des conditions matérielles d'accueil incluant : l'hébergement, les repas, des vêtements et une allocation » [59]. Les demandeur-se-s d'asile ont également accès au système éducatif primaire et secondaire pour leurs enfants. Elles et ils doivent disposer d'un accès identique au système de santé national que celui accordé aux serbes, les coûts des consultations sont couverts par le ministère de la santé. [60]



FOURNITURE DE NOURRITURE ET DE PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ [61] :

- Une distribution de nourriture est organisée 3 fois par jour. Selon les exigences du fond MADAD finançant ce service, la nourriture est préparée dans le centre dans des conditions d'hygiène adéquates et contrôlées par le CRM, en prenant en compte différents régimes alimentaires. [62]
- L'ONG OM distribue également des boissons chaudes dans sa propre tente au sein du centre. [63]
- SOS Children's Villages Serbia distribue aussi, avec le soutien du Food Consortium du fond MADAD, des couches et de la nourriture pour bébé dont du lait. [64]
- La distribution d'articles non alimentaires de première nécessité est assurée par le CRM de manière partielle selon l'UNHCR. L'ONG Tzu Chi est donc également citée par l'UNHCR dans son rapport de janvier 2020, et fournit notamment des vêtements, des chaussures et des produits d'hygiènes. [65]



ÉDUCATION [66]:

Les enfants hébergés vont de droit à l'école serbe locale. Elles et ils ne suivent souvent que certains cours, dont des cours de serbe, d'arts plastiques et d'éducation physique. [67]



SANTÉ [68] :

- Selon le rapport de l'UNHCR de janvier 2020, les services de santé dans le centre d'Adaševci étaient suffisants et adéquats en raison de la disponibilité de traitements médicaux, de la présence de personnel médical pour les consultations sur place dans une pièce isolée, de la possibilité d'isoler des malades, et de la disponibilité d'un soutien psychologique. Les cas graves ou nécessitant un suivi plus spécialisé sont envoyés vers les hôpitaux publics du secteur et des spécialistes hors du centre. Les coûts médicaux devraient être supportés en intégralité par le ministère de la Santé serbe, mais en pratique les ONG assurent aussi certains remboursements. [69]
- Plusieurs rapports précédents de l'UNHCR font état de centres de santé à Šid et de visites à Adaševci par les équipes médicales (un-e médecin et un-e infirmier-e) de l'UNHCR et du du Danish Refugee Council (DRC) et par des psychologues de l'OIM et du DRC soutenu-e-s par le fond MADAD [70], sans pouvoir savoir ce qu'il en ait précisément aujourd'hui.
- Un rapport du Conseil de l'Europe observait des délais de consultations longs au sein du centre, le personnel médical n'étant présent que certains jours. [71]
- L'UNHCR fait également état d'un accès à des travailleur-se-s sociaux-ales, dont des membres de SOS CV spécialisé-e-s en protection de l'enfance . [72]



HYGIÈNE, SALUBRITÉ, SÉCURITÉ [73]:

- Le centre est équipé d'un système de vidéosurveillance et de sécurité incendie. Des personnels de sécurité sont également présents sur le site.
- Selon le rapport de l'UNHCR de janvier 2020, les systèmes de chauffage, de ventilation et d'eau potable fonctionnaient correctement et l'hygiène du centre était suffisante. Pour autant, le rapport périodique du BCHR de mars 2020 fait état de problème de salubrité dans les centres surpeuplés et confinés. [74]
- Un service de laverie est assuré par l'ONG OM. [75]



ASSISTANCE JURIDIQUE [76]:

Les informations fournies par le ministère de l'Intérieur sur la procédure d'asile étant faibles, les ONG et les organisations internationales assurent une assistance juridique en particulier sur le droit de l'asile pour l'UNHCR et le DRC. Les avocat-e-s du BCHR offrent gratuitement leurs services aux personnes migrantes dans les centres d'accueil. L'OIM participe également en informant sur les possibilités de retour volontaire. [78]



AUTRES SERVICES ET ACTIVITÉS [79] :

- Internet est disponible dans le centre et fourni par le CRM.
- L'UNHCR et le Danish Refugee Council ont mis en place un service de coiffeur et de barbier dans plusieurs centres dont celui d'Adaševci [80].
- La tente, chauffée, gérée par l'ONG OM pour distribuer des boissons chaudes reste ouverte la journée et constitue aussi un lieu de rencontre et de détente pour les personnes hébergées, avec des tables et des tables de ping-pong. OM y organise parfois des activités, notamment un cinéma. [81]
- L'UNHCR dans son rapport de janvier 2020 assure qu'il existe dans le centre des lieux réservés à différentes activités, quotidiennes pour les enfants notamment éducatives et plusieurs fois par semaines pour les adultes. Il existe également un lieu permettant aux personnes hébergées de pratiquer leur religion.
- L'ONG SOS Children's Villages Serbia (SOS CV) gère au centre d'Adaševci plusieurs espaces d'activités, de formation et de rencontre. Il existe tout d'abord un espace pour les enfants (Child Friendly Spaces) qui leur permet de passer du temps dans un endroit sûr avec leurs parents et des éducateur-rice-s pour leur développement, selon l'ONG. Une aire de jeux a également été installée par SOS CV. L'ONG gère un coin mère et bébé (Mother and baby corner) où les mères peuvent trouver du soutien et des produits bébé. Ensuite, un coin jeune (Youth Corner) propose aux jeunes adultes des activités notamment de soutien psychologique et de formation. Il existe enfin un « ICT corner » (Information and communication technology Corner) où les personnes peuvent venir charger leurs appareils, profiter de la connexion internet et participer à des activités de formation. [82]



MISE À L'ABRI ET MODALITÉS D'ACCUEIL :

Dans son rapport de janvier 2020, l'UNHCR fait également référence aux modalités d'accueil du centre d'Adaševci. Le centre, établi dans un ancien motel, a une capacité de 450 places. [83] Très tôt, le motel ne suffisant pas à accueillir toutes les personnes, 5 tentes en caoutchouc ont été installées. [84] Un rapport du Conseil de l'Europe, de juin 2017, comptait 238 personnes hébergées par tente, ce chiffre est daté mais peut donner une idée de la capacité d'accueil de ces tentes. [85] En janvier 2020, l'UNHCR faisait état d'hébergements spécifiques pour les familles, mais la surpopulation actuelle pourrait remettre en question cette information. Le centre dispose de sanitaires non-mixtes composés de 190 toilettes, de 194 douches et de 200 robinets, alimentés d'eau potable et chaude, pour une population actuelle de 1050 personnes. Le centre dispose également d'un espace de restauration et d'une cuisine. [86]

En 2017, les extérieurs du centre ont été rénovés et des éclairages ont été installés par le Danish Refugee Council. [87]

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

EFFECTIVITÉ DES SERVICES

Le problème principal, pointé de manière récurrente par le BCHR, est la surpopulation dans le centre. [88] Au 5 mai 2020, 1050 personnes étaient hébergées pour une capacité de 450 places. L'UNHCR, fin mars 2020, s'alarmait aussi de la surpopulation dans de nombreux centres, en précisant tout de même que le CRM renforçait les mesures d'hygiène en lien avec la crise de la Covid 19 et mettait en place des transferts vers des centres moins occupés. [89] Le BCHR rapporte malgré tout un manque d'hygiène et d'intimité. [90]

Les deux autres problèmes qui apparaissent sur l'effectivité des services portent sur la santé et l'éducation. Les coûts de santé, normalement pris en charge par le ministère de la santé, sont souvent supportés par les ONG, notamment pour des consultations de spécialistes et le support psychologique. Par ailleurs, le manque d'interprètes auprès des équipes médicales détériore la prise en charge médicale. [91] Concernant l'éducation, une certaine réticence existe chez des parents sur la socialisation de leur enfant en Serbie. La Serbie n'étant qu'une étape sur leur route, la scolarisation est parfois perçue comme un frein à la poursuite du voyage et l'intérêt à apprendre la langue est restreint. Les enfants ont également des difficultés à trouver un intérêt dans des cours en serbe qu'ils ne comprennent que très peu. [92]

LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES

Les centres d'accueil notamment celui d'Adaševci ne sont pas adapté aux jeunes isolés. Le droit serbe (article 17 de la Loi sur l'asile et la protection temporaire) prévoit que la procédure d'asile doit prendre en compte la vulnérabilité de certains demandeur-se-s d'asile « incapable d'exercer leurs droits et obligations sans assistance », notamment dû à leur âge, leur état de santé, et les personnes victimes de violences sexuelles, physiques ou psychologiques. Pour autant, cette loi ne prévoit pas de spécificités dans leurs conditions d'accueil. L'identification et la protection des personnes vulnérables est mise en place par chaque centre de manière discrétionnaire. [93 En pratique, le traitement différencié n'existe que rarement. Le plus souvent ce sont les ONG qui assurent ces protections spécifiques. [94]

Malgré tout, selon le rapport de l'UNHCR de janvier 2020, il existerait des services suffisants dans le centre d'Adaševci pour répondre aux besoins spécifiques de personnes vulnérables notamment des personnes victimes de violences fondées sur le genre. Selon ce même rapport, le centre ne comptait que très peu de femmes et d'enfants, et aucun mineur-e non accompagné-e, selon les calculs du CRM à Adaševci. [95]

Cependant, les manques dans l'identification des personnes vulnérables questionnent l'exactitude de ces chiffres. La crise sanitaire est venue renforcer la vulnérabilité de ces personnes, non identifiées, et placées dans des centres surpeuplés comme celui d'Adaševci. [96]

CERTAINES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS OBSERVÉES

La difficulté d'accès à la procédure d'asile en Serbie apparait comme un des principaux problèmes concernant les droits des personnes hébergées. La Serbie étant encore un pays de transit peu de demandes d'asile aboutissent, mais ce faible nombre s'explique aussi par la difficulté d'accès à la procédure.

Les réfugié-e-s sont tout d'abord confronté-e-s à un manque d'informations de la part des officierère-s de police qui enregistrent leur intention de demander l'asile en Serbie, informations expliquées le plus souvent en serbe. Le certificat alors délivré précisant la procédure et les délais est en serbe dans l'alphabet cyrillique, que peu de demandeur-se-s maitrisent. [97] La deuxième difficulté concerne les délais très courts pour accéder à la procédure. Les réfugié-e-s disposent de 72 heures pour rejoindre un centre et de 15 jours pour déposer leur demande, à compter de la délivrance du certificat. Par ailleurs, le Bureau de l'Asile n'est présent qu'à Belgrade et dans les 5 centres d'asile et non en centres d'accueil et de transit comme celui d'Adaševci. Ainsi, les personnes hébergées à Adaševci sont de facto hors de la procédure d'asile, bien qu'elles aient déclaré leur intention de demander l'asile. Ces délais ne correspondent pas à la situation de la plupart des personnes

hébergées à Adaševci qui tentent dans un premier temps de passer les frontières. Cependant, les échecs et les refoulements sont nombreux et il estsouvent trop tard pour des personnes abandonnant l'idée de poursuivre leur chemin de demander l'asile, les délais étant forclos depuis longtemps. Elles se retrouvent hors de toutes procédures et peuvent alors être expulsées, sans aucun contrôle de leur droit à une protection internationale. [98]

SITUATION SANITAIRE

Le 27 avril sur son compte twitter l'ONG serbe Azil u Srbiji/Asylum protection in Serbia faisait part de la dégradation des conditions de vie au centre d'Adaševci avec la mise en place d'un confinement. Les conditions de vie, notamment l'hébergement dans de grandes tentes, ne permettent pas la distanciation sociale et le centre n'aurait reçu que très peu de produits d'hygiène et de masques. Le centre étant fermé, l'accès aux médecins est encore plus difficile. [99] Selon le dernier rapport du BCHR, le confinement imposé aux centres d'accueil comme celui d'Adaševci a entrainé une dégradation des conditions de vie, notamment sur l'hygiène et une diminution de la quantité et de la qualité des repas. [100] Malgré tout au 5 mai 2020, aucun cas de Covid 19 dans les différents centres d'accueil n'a été rapporté par les rapports réguliers du UNHCR en Serbie sur la guestion. [101]

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[1]UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, 26 février 2020, p. 2-3,

https://data2.unhcr.org/en/documents/details/55034

[2] MINCA, Claudio, ŠANTIĆ, Danica, UMEK, Dragan, "Walking the Balkan Route: the archipelago of refugee camps in Serbia", in KATZ I., MARTIN D., MINCA C. (Eds), Camps revisited: multifaceted spatialities of a modern political technology, Rowman & Littlefield, London; New York, 2018, pp. 45-52.

[3]Ibidem, pp. 39-45.

[4] PROTECTOR OF CITIZENS, OMBUDSMAN OF SERBIA (Zaštitnik Građana) et BELGRADE CENTRE OF HUMAN RIGHTS, National preventive mechanism monitoring of the treatment of refugees and migrants in the republic of Serbia, Report on Visits to Adaševci and Šid-Station Centres, 11 Mars 2016, https://npm.lls.rs/attachments/article/170/ENG%20Prihv atni%20centri%20Adasevci% 20i%20Sid.pdf

[5]ŠANTIĆ, Danica, MINCA, Claudio, UMEK, Dragan, "The Balkan Migration Route: Reflections from a Serbian Observatory", In BOBIĆ M., JANKOVIĆ S. (Eds.), Towards understanding of contemporary migration. Causes, consequences, policies, reflections, Frankfurt: Institute for Sociological Research, 2017, pp. 224.

[6] Accord signé lors du Conseil européen (réunissant tous les chefs d'Etats et de gouvernements des Etats membres de l'UE) avec la Turquie, le 18 mars 2016. La déclaration est consultable sur le site du Conseil : https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/03/18/eu-turkey-statement/.

[7]ŠANTIĆ, Danica, MINCA, Claudio, UMEK, Dragan, "The Balkan Migration Route: Reflections from a Serbian Observatory", op. cit., pp. 225-226.

MINCA, Claudio, ŠANTIĆ, Danica, UMEK, Dragan, "Walking the Balkan Route: the archipelago of refugee camps in Serbia", op. cit, pp. 35-39.

[8] MINCA, Claudio, ŠANTIĆ, Danica, UMEK, Dragan, "Walking the Balkan Route: the archipelago of refugee camps in Serbia", op. cit., pp. 45-52.

[9]DANIEZ Clément, « Sur la route des migrants: la Serbie, épouvantable cul-de-sac pour les réfugiés », L'express, 05 février 2017 https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/sur-laroute-des-migrants-la-serbie-epouvantable-cul-de-sacpour-les-refugies_1875448.html, consulté le 28 avril 2020. « Les dernières infos. Réfugiés Balkans : en Grèce, les camps de réfugiés confinés jusqu'au 21 mai », Le courrier 2020 des Balkans, 10 mai https://www.courrierdesbalkans.fr/Les-dernieres-infos-Refugies-Balkans-Bosnie-Herzegovine-un-nouveau-campd-urgence-pres-de-la-frontiere-croate, consulté le 10 mai 2020

[10] ŠANTIĆ, Danica, MINCA, Claudio, UMEK, Dragan, "The Balkan Migration Route: Reflections from a Serbian Observatory", op. cit., pp. 236.

[11] UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, 26 février 2020, p. 2,

https://data2.unhcr.org/en/documents/details/55034

[12] ŠANTIĆ, Danica, MINCA, Claudio, UMEK, Dragan, "The Balkan Migration Route: Reflections from a Serbian Observatory", op. cit., pp. 234.

[13]UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, p. 2, op. cit.

[14] UNHCR, Serbia Special Fortnightly Update 20 April - 3 May 2020, 5 mai 2020,

https://data2.unhcr.org/fr/documents/details/75989

[15] CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, 13 octobre 2017,

https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx? ObjectId=090000168075e9b2

[16] DANIEZ Clément, « Sur la route des migrants : la Serbie, épouvantable cul-de-sac pour les réfugiés », L'express, op. cit.

[17] UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, p. 2-3, op. cit.

SOURCES |

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[18]UNHCR, Serbia UpdateMarch 2020, 7 avril 2020, https://data2.unhcr.org/en/documents/details/75271

[19] UNHCR, Serbia special fortnightly Update6-19 April 2020. 21 avril 2020.

https://data2.unhcr.org/fr/documents/details/75665

[20]UNHCR, Serbia Special Fortnightly Update 20 April - 3 May 2020, op. cit.

[21] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, KOVAČEVIĆ Nikola, Country Report: Serbia, ECRE AIDA Asylum Information Database, 31 décembre 2018, pp. 55, https://www.asylumineurope.org/reports/country/serbia

[22] UNHCR et BELGRADE CENTRE OF HUMAN RIGHTS, Information for persons seeking asylum in the republic of Serbia, 2019, p. 4, http://www.unhcr.rs/media/docs/2019/03/LifletEngleski.p df

[23]BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, KOVAČEVIĆ Nikola, Country Report: Serbia, op. cit., pp. 28.

[24] CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, op. cit., p. 9.

[25] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, Right to asylum in the Republic of Serbia 2019, 2020, pp. 19-20, http://www.bgcentar.org.rs/bgcentar/eng-lat/wp-content/uploads/2014/01/Right-to-Asylum-in-Serbia-2019.pdf

[26]Ibidem, pp. 21/29-31.

[27] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, KOVAČEVIĆ Nikola, Country Report: Serbia, op. cit., pp. 26.

[28] Ibidem, pp. 63.

[29] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, KOVAČEVIĆ Nikola, Country Report: Serbia, op. cit., pp. 55.

[30] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, Periodic report on asylum in Serbia January-March 2020, Avril 2020, pp.31-40, http://www.bgcentar.org.rs/bgcentar/englat/wp-content/uploads/2014/01/Periodic-report-on-asylum-in-Serbia-January-March-2020.pdf

[31] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, Right to asylum in the Republic of Serbia 2019, op. cit., pp. 71-72.

[32] CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, op. cit., p. 11.

[33] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, Right to asylum in the Republic of Serbia 2019, op. cit., pp. 31/73.

[34]CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, op. cit., p. 6.

[35]Ibidem, p. 9.

BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, KOVAČEVIĆ Nikola, Country Report: Serbia, op. cit., pp. 55.

[36] La forclusion signifie que la personne n'a pas effectué sa demande d'asile dans les délais imposés par la procédure, que qui entraine la perte de son droit à l'asile en Serbie.

[37] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, KOVAČEVIĆ Nikola, Country Report: Serbia, op. cit., pp. 25.

[38]CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, op. cit., p. 11.

[39] MINCA, Claudio, ŠANTIĆ, Danica, UMEK, Dragan, "Walking the Balkan Route: the archipelago of refugee camps in Serbia", op. cit., pp. 39-52.

BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, KOVAČEVIĆ Nikola, Country Report: Serbia, op. cit., pp. 61.

[40] MINCA, Claudio, ŠANTIĆ, Danica, UMEK, Dragan, "Walking the Balkan Route: the archipelago of refugee camps in Serbia", op. cit., pp. 52-55.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[41] CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, op. cit., p. 11.

MINCA, Claudio, ŠANTIĆ, Danica, UMEK, Dragan, "Walking the Balkan Route: the archipelago of refugee camps in Serbia", op. cit., pp. 39-45.

[42]UNHCR, Serbia Update March 2020, op. cit., p. 1.

[43]BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, Periodic report on asylum in Serbia January-March 2020, op. cit., pp. 33-35.

[44]CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, op. cit., pp. 12.

[45]Ibidem, p. 6.

[46]UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 3.

[47]UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 3.

UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update December 2017, 23 janvier 2018,

https://data2.unhcr.org/en/documents/details/61703 UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update April-June 2018, 2 août 2018,

https://data2.unhcr.org/en/documents/details/65010
UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update OctoberDecember 2018, 31 janvier 2019,
https://reliefweb.int/report/serbia/serbia-inter-agencyoperational-update-october-december-2018

[48] UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 3.

UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update December 2017, op. cit., pp. 5.

UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update April-June 2018, op. cit., pp. 8.

[49] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, Right to asylum in the Republic of Serbia 2019, op. cit., pp. 30/110.

[50] SOS CHILDREN'S VILLAGES SERBIA, "Program of Emergency Help to Refugees "Solidarity"", consulté le 5 mai 2020, https://sos-decijasela.rs/en/our-programs/program-of-emergency-help-to-refugees-solidarity/

UNHCR, Serbia-Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 3

UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update October-December 2018, op. cit., pp. 14-15/17.

UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update April-June 2018, op. cit., pp. 11.

UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update December 2017, op. cit.pp. 6.

[51]COMMISSION EUROPEENNE, Action Document for EU Trust Fund to be used for the decisions of the Operational Board (2018)35501, 04 janvier 2018, pp. 1-2, https://ec.europa.eu/trustfund-syria-

region/sites/tfsr/files/madad_action_document_7th_ob_pr otection_and_food_security_in_western_balkans_06122017 .pdf

Des informations détaillées sur le fond Madad sont disponibles sur le site de la Commission européenne : https://ec.europa.eu/trustfund-syria-

region/content/home_en.

[52] UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update July-September 2018, 12 octobre 2018, p. 17, https://data2.unhcr.org/en/documents/details/66295 DANIEZ Clément, « Sur la route des migrants : la Serbie, épouvantable cul-de-sac pour les réfugiés », L'express, op. cit.

NSHC, @NSHCentar "With the support from @CARE_Balkans cooked meals are provided twice a week for more than 1,000 refugees at Adasevci #refugee centre, #Serbia", 22 novembre 2016,

https://twitter.com/NSHCentar/status/8010760811932712

[53] COMMISSION EUROPEENNE, Action Document for EU Trust Fund to be used for the decisions of the Operational Board (2018)35501, op. cit. pp. 6.

[54] Ibidem, pp. 7.

UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p.

SOURCES |

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[55] OM, "Refugee Relief - making it all happen!", 12 mars 2019, consulté le 5 mai 2020,

PAGE | 19

https://www.om.org/en/news/refugee-relief-making-it-all-happen

UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 3

UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update December 2017, op. cit.pp. 7/ 15-16.

UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update April-June 2018, op. cit., pp. 11/18.

[56]UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 2-3.

[57]TZU CHI FOUNDATION, "Tzu Chi Serves Hot Meals to Refugees in Serbia", 17 Mars 2016, consulté le 5 mai 2020, http://tw.tzuchi.org/en/index.php?
option=com_content&view=article&id=1372%3Atzu-chi-serves-890-hot-meals-to-syrian-refugees-in-serbia&catid=86%3Aeurope&Itemid=271&Iang=en
TZU CHI FOUNDATION, "Playing Volleyball, Calming the Heart of Refugees", 06 avril 2016, consulté le 5 mai 2020, http://tw.tzuchi.org/en/index.php?
option=com_content&view=article&id=1376%3Aplaying-volleyball-calming-the-heart-of-refugees&catid=86%3Aeurope&Itemid=271&Iang=en

[58] UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 2-3.

[59] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, KOVAČEVIĆ Nikola, Country Report: Serbia, op. cit., pp. 56.

[60]Ibidem, pp. 63-64.

[61] UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 2-3.

[62] COMMISSION EUROPEENNE, Action Document for EU Trust Fund to be used for the decisions of the Operational Board (2018)35501, op. cit., p.6.

CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, op. cit., pp. 12.

[63] UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update April-June 2018, op. cit., p. 11. OM, "Refugee Relief - making it all happen!", op. cit. [64] UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update October-December 2018, op. cit., p. 19.

[65]UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update April-June 2018, op. cit., p.19.

[66] UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 2-3.

[67] CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, op. cit., p. 14.

[68] UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 2-3.

[69] CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, op. cit., p. 13.

[70] UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational UpdateJuly-September 2018, op. cit., p. 15.

UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update October-December 2018, op. cit., p. 16-17.

[71]CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, op. cit., p. 13.

[72] SOS CHILDREN'S VILLAGES SERBIA, "Program of Emergency Help to Refugees "Solidarity"", op. cit.

[73] UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 2-3.

[74] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, Periodic report on asylum in Serbia January-March 2020, op. cit., pp. 36.

[75] OM, "Refugee Relief - making it all happen!", op. cit.

[76] UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 2-3.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[77]UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update October-December 2018, op. cit., pp. 7.

[78]UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update December 2017, op. cit., pp. 5.

UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update April-June 2018, op. cit., pp. 8.

[79] UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 2-3.

[80]UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update April-June 2018, op. cit., p. 6.

UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational UpdateJuly-September 2018, op. cit., p. 4.

[81] UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update April-June 2018, op. cit., p. 11.

OM, "Refugee Relief - making it all happen!", op. cit.

[82]UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update April-June 2018, op. cit., pp. 11.

UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update October-December 2018, op. cit., pp. 14-15/17.

SOS CHILDREN'S VILLAGES SERBIA, "Program of Emergency Help to Refugees "Solidarity"", op. cit.

[83]UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 2-3.

[84] DANIEZ Clément, « Sur la route des migrants: la Serbie, épouvantable cul-de-sac pour les réfugiés », L'express, op. cit.

UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update October-December 2018, op. cit., p. 21.

[85] CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, op. cit., p. 12.

[86] UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 2-3.

[87] UNHCR, Serbia Inter-Agency Operational Update December 2017, op. cit., pp. 17.

[88]BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, Periodic report on asylum in Serbia January-March 2020, op. cit., pp. 36

BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, KOVAČEVIĆ Nikola, Country Report: Serbia, op. cit., pp. 59/62.

[89]UNHCR, Serbia Update March 2020, op. cit.

in the Republic of Serbia 2019, op. cit., pp. 73.

op. cit., p. 13.

[90] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, KOVAČEVIĆ Nikola, Country Report: Serbia, op. cit., pp. 59. BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, Right to asylum

[91]CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary,

[92]CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, op. cit., pp. 14.

BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, KOVAČEVIĆ Nikola, Country Report: Serbia, op. cit., pp. 64.

[93] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, KOVAČEVIĆ Nikola, Country Report: Serbia, op. cit., pp. 35-36/65. BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, Right to asylum in the Republic of Serbia 2019, op. cit., pp. 144-146/149.

[94] CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, op. cit., p.17.

[95] UNHCR, Serbia - Centres Profiles, January 2020, op. cit., p. 2-3.

[96] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, Periodic report on asylum in Serbia January-March 2020, op. cit., pp.45.

SOURCES

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[97]CONSEIL DE L'EUROPE, Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees to Serbia and two transit zones in Hungary, op. cit., p. 7.

BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, KOVAČEVIĆ Nikola, Country Report: Serbia, op. cit., pp. 13-66.

[98] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, KOVAČEVIĆ Nikola, Country Report: Serbia, op. cit., pp. 23-25.
BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, Right to asylum in the Republic of Serbia 2019, op. cit., pp. 21-22/31-32.

[99]Azil u Srbiji Asylum Protection Center APC / CZA, 27 avril 2020, op. cit.

[100] BELGRADE CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, Periodic report on asylum in Serbia January-March 2020, op. cit., pp. 36.

[101] UNHCR, Serbia Special Fortnightly Update 20 April - 3 May 2020, op. cit.